Conseil départemental de Seine-Saint-Denis - Financement de la perte d'autonomie

TRAVAUX PUBLIÉE LE 10/01/2024

Saisine liée : SOUTENIR L'AUTONOMIE : LES BESOINS ET LEURS FINANCEMENTS

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Stéphane Corbin, directeur général adjoint des services du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

> Aujourd'hui, ceux qui financent le plus la perte d'autonomie sont ceux qui en subissent directement les conséquences.

Questions à M. Stéphane Corbin, directeur général adjoint des services du **Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**, pôle Solidarité, auditionné par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quel financement de la perte d’autonomie ?".

© - copyright CESE - Novembre 2026